

*Initiatives ministérielles*

nes où les disparités régionales sont minimales. Par contre, le Canada est un vaste pays. Même à l'intérieur de chacune des provinces, les disparités économiques sont énormes.

• (1630)

Je voudrais parler un instant des répercussions de cette taxe sur les territoires. Nous nous sommes entretenus notamment avec des membres du gouvernement conservateur des Territoires du Nord-Ouest. Ils ont parlé de leur secteur des services, où l'on trouve 75 à 80 p. 100 des emplois. Or, c'est ce secteur qui sera le plus durement touché.

Ils ont également parlé de la conjoncture économique dans le Nord, où le coût des matériaux de construction et de la main-d'oeuvre est élevé. Ces coûts seront répercutés sur le prix au détail. Ces membres du gouvernement ont dit que la TPS aurait des répercussions négatives sur l'équipement dans le secteur primaire, car il est actuellement exempté de la taxe sur les ventes des fabricants.

Je crois que le dernier député qui a pris la parole ou que beaucoup de ceux qui l'ont précédé n'ont pas tenu compte de cette situation. Le secteur primaire est exempté de la taxe actuelle, tout comme le secteur agricole. Mais ils seront soumis à une nouvelle taxe.

Ces membres du gouvernement nous ont également dit que, dans un certain sens, il est peut-être vrai que les recettes du secteur primaire augmenteront. Mais ils ont ajouté que ces recettes ne resteront pas dans les Territoires du Nord-Ouest, car toutes les sociétés qui exploitent des mines dans cette région sont des multinationales dont les sièges sociaux sont à l'étranger. Les recettes seront utilisées ailleurs, dans d'autres travaux, au lieu de demeurer dans les Territoires du Nord-Ouest, qui pourraient en bénéficier.

Ils ont dit que, à court terme, le secteur primaire pourrait peut-être bénéficier de cette taxe, mais, dans l'ensemble, elle aura des répercussions très négatives sur les Territoires du Nord-Ouest. Elle nuira au tourisme. Elle nuira aux petites entreprises.

Ces représentants ont fait exactement les mêmes réflexions que moi à propos des inégalités régionales. Ils ont dit que la taxe actuelle sur les ventes des fabricants était, du moins, la même partout au Canada, puisqu'elle est imposée à la source chez le fabricant, mais la taxe sur

les produits et services crée une injustice dans chacune des régions.

Ils font remarquer que les prix sont plus élevés de 44 p. 100 en moyenne dans les Territoires du Nord-Ouest, un écart atteignant 120 p. 100 dans certains cas. Ils nous ont montré des chiffres révélant que dans des endroits comme Iqaluit, dans l'île de Baffin, ces prix étaient plus élevés de 224 p. 100. À Pelly Bay, à l'intérieur du cercle arctique, la différence atteint 234 p. 100.

Les Canadiens devraient savoir que, là où les prix sont plus élevés, les habitants paient la taxe sur le prix plus élevé. La marchandise qui coûte 1 \$ à Montréal coûte 2,34 \$ à Pelly Bay, où les gens paieront la taxe de 7 p. 100 sur 2,34 \$ et non sur 1 \$.

Est-ce juste? Je soutiens que non. C'est totalement injuste. Cela frappe ceux qui sont déjà pauvres. Cela contribue de plus en plus à enrichir les riches et à enfoncer les pauvres dans leur pauvreté. Cette taxe va écraser les pauvres et ceux qui tâchent de développer les régions tout en s'efforçant de gagner leur vie. Voilà, madame la Présidente, une des raisons pour laquelle je vous assure, en tant que député du Nouveau Parti démocratique, que cette taxe sur les produits et services ne fera pas et ne peut pas faire de bien au Canada.

J'ai discuté il y a deux mois avec trois sénateurs de l'Australie. Ils étaient étonnés que le Canada songe même à instaurer un système de taxe à la valeur ajoutée, étant donné l'expérience dont ils ont été témoins dans le pays voisin, la Nouvelle-Zélande, et les problèmes que posent les disparités et les inégalités économiques dans un pays aussi grand que l'Australie. Ils ont bien sûr fait remarquer que le Canada est certes beaucoup plus grand que l'Australie.

On signale que, dans les Territoires du Nord-Ouest, le combustible, l'électricité et le transport aérien, qui seront tous assujettis à la taxe sur les produits et les services, coûtent beaucoup plus cher. Les gens des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon doivent prendre l'avion pour se déplacer entre les différentes localités, et ces voyages seront taxés. C'est dans bien des cas le seul moyen de transport.

Un membre de la Chambre de commerce d'Iqaluit a comparu devant le Comité des finances à Yellowknife. Il était venu d'Iqaluit la veille en avion. Le voyage aller-retour pour venir présenter son mémoire lui a coûté autour de 1 500 \$. C'est un petit exemple des coûts.